

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Cette année, l'association sportive vous propose de pratiquer une activité physique sportive et ou artistique en loisir et/ou en compétition. Les rencontres UNSS se font le mercredi après-midi. Les créneaux du midi sont exclusivement au gymnase Laroche pour les élèves de Laroche mais les créneaux de 15h30 à 17h ou 17h30 sont dispensés pour les élèves des deux sites avec un retard toléré si l'emploi du temps de l'élève ne permet pas d'arriver à l'heure.

- **Badminton Mr Pierre et Mme Boulin** : Mercredi de 12h30 à 14h00 (gymnase Malleret pour les élèves de Laroche) / Mercredi de 13h à 14h30 (au gymnase Chauffour pour les élèves de la Benatte) / Lundi 15h30-17h00 (gymnase Laroche) / Vendredi 12h30-13h30 (gymnase Laroche)
- **Volley-ball Mr Etcheber** : Mercredi de 13h00 à 16h00 (gymnase Laroche pour les élèves des deux sites)
- **Basketball Mr Bille** : Mardi de 12h30 à 13h30 / Jeudi 15h30-17h30 (gymnase Laroche)
- **Danse chorégraphie Mme Denaës** : Mardi 16h30-17h30 (gymnase Laroche)
- **Danse Battle Hip-Hop Mme Denaës** : Lundi midi 12h30-13h30 (gymnase Laroche) / Mardi 15h30-16h30 (Gymnase Laroche)

Pour s'inscrire, il faut :

- l'autorisation parentale ci-dessous remplie et signée
- remplir également le contrat d'engagement de l'élève.
- un chèque de 40 euros à l'ordre de l'association sportive du Collège Cassignol (incluant le prix du t-shirt).



AUTORISATION PARENTALE

Cocher la mention utile

Je soussigné(e) père, mère, tuteur, représentant légal de (NOM
Prénom) : élève de la classe de sur le site
né(e) le :

- autorise mon fils/ -ma fille à participer à l'activité de l'AS.
- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité .

autorise la diffusion d'images pouvant représenter mon enfant en activité, sur le site internet du collège :
Collegecassignol.fr et sur le compte instagram de l'association sportive : @as.cass_bdx

- **Adresse mail du responsable légal (obligatoire pour l'inscription UNSS) :** _____
- **Numéro de téléphone du responsable légal :** _____
- **Taille du Tshirt demandé :** 12 ans S M L XL

Fait àle

Signature du responsable légal :

CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Tout élève inscrit à l'AS a le droit de :

- de pratiquer une des activités proposée au cours de l'année en loisir et/ou en compétition,
- d'être informé chaque lundi au plus tard des lieux et heures de rendez-vous pour les compétitions du mercredi à venir,
- d'être assuré par l'intermédiaire de l'AS,
- d'avoir la possibilité de participer à la vie associative à différents niveaux (comité directeur, jeune officiel, reporter...)
- de valider des compétences de participation à la vie du collège pour les élèves de 3e (DNB)
- de postuler pour différents évènements (sorties sportives, spectacles, voyages de fin d'année de 3e....).

Tout élève inscrit à l'AS a le devoir de :

- être licencié à l'UNSS,
- s'engager à consulter régulièrement le tableau d'informations de l'AS situé sur le panneau d'affichage à l'entrée du collège et/ou sur le compte Instagram @as.cass_bdx,
- s'engager à être présent aux entraînements et compétitions ou à prévenir son professeur d'EPS au plus tôt en cas d'indisponibilité,
- s'engager à respecter le règlement intérieur du collège et les règles de conduite à l'AS, tant au point de vue sportif que du comportement, pendant les entraînements et compétitions, et également dans les transports et sur les lieux de rencontre.

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :